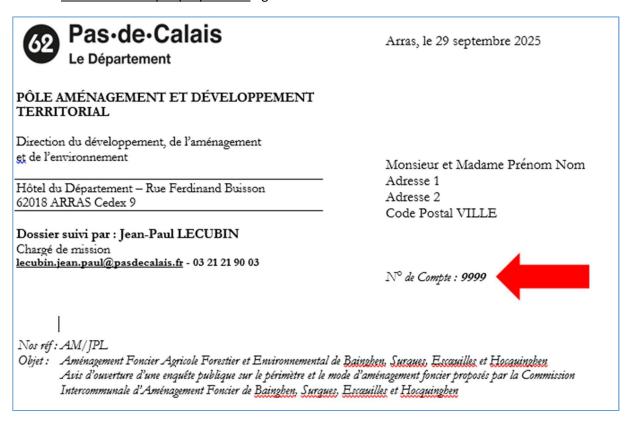
GUIDE DE NAVIGATION SUR LE DOSSIER

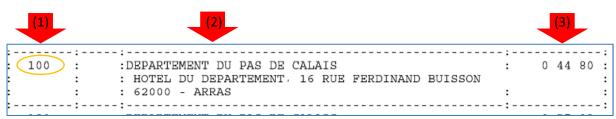
- 1. Identifier si vous êtes *propriétaire de parcelle(s) incluse(s) dans le périmètre* proposé d'aménagement foncier agricole et forestier ou si vous êtes *propriétaire(s) de parcelles jouxtant le périmètre* : cette situation est indiquée dans le courrier de notification que vous avez reçu.
- 2. Relevez votre <u>numéro de compte propriétaire</u> figurant en haut de votre courrier



3. <u>1ère hypothèse : Si vous êtes propriétaire de parcelle(s) dans le périmètre :</u>

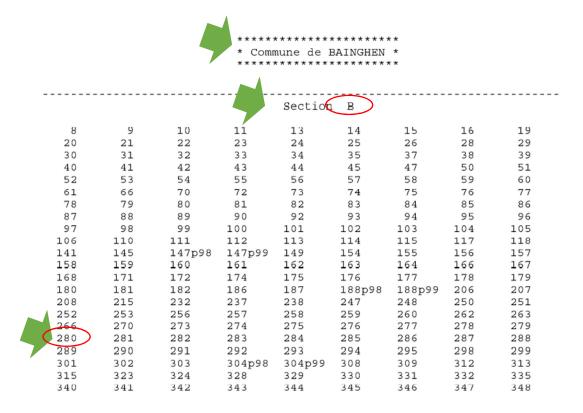
Dans la <u>liste propriétaires inclus</u>, vous retrouverez votre numéro de compte (1), votre identité (2) et la surface totale (3) de la ou des parcelles reprises dans le périmètre proposé.

Exemple:

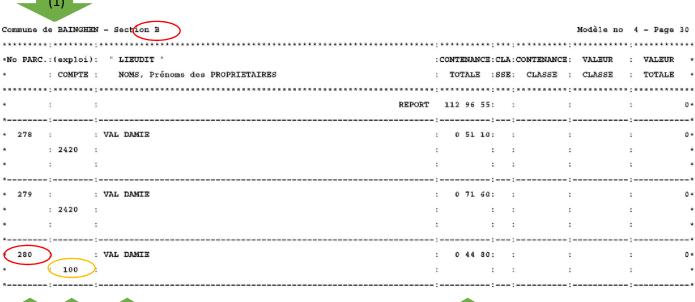


> Si vous connaissez les références cadastrales de votre ou vos propriétés (Section et numéro de parcelle), vous pouvez vérifier si vos parcelles sont incluses dans le périmètre proposé en parcourant la *liste parcelles dans le périmètre*.

Exemple:



- Vous retrouverez le détail des renseignements de vos parcelles incluses dans <u>l'ETAT de SECTION anonyme inclus</u>:
 - En haut de page, la commune et la section (1)
 - Dans le tableau, dans l'ordre croissant : le numéro de parcelle, (2)
 - Le numéro de compte de propriété, propriétaire de la parcelle, (3)
 - Le lieudit, (4)
 - Puis la Contenance cadastrale (5)



4. 2^{nde} hypothèse : vous êtes propriétaire de parcelle(s) jouxtant le périmètre :

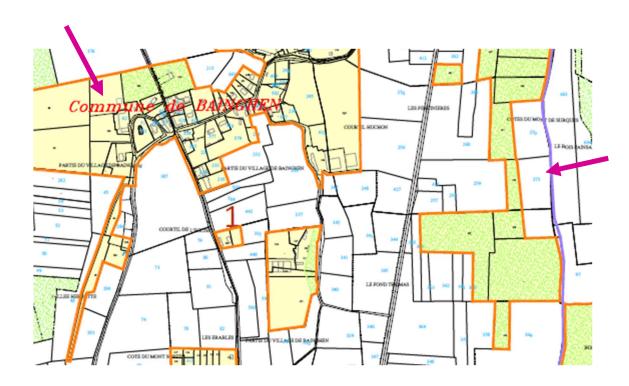
Vous retrouverez le détail des renseignements de vos parcelles exclues et jouxtant le périmètre *dans* <u>l'ETAT de SECTION anonyme exclu</u> :

- 1. En haut de page, la commune et la section (1)
- 2. Dans le tableau, dans l'ordre croissant : le numéro de parcelle, (2)
- 3. Le numéro de compte de propriété, propriétaire de la parcelle, (3)
- 4. Le lieudit, (4)
- 5. Puis la Contenance cadastrale (5)

		N - Section B				Modèle no	
		: " LIEUDIT "				: VALEUR	
	-					: VALEUR : CLASSE	
		:					
	:	REPORT	36 29	54:	: :	:	:
		:					
	: 500		: 2 10			-	:
		· :	-				
373	:	: COTE DU MONT DE SURQUES	: 0 54	00:		:	:
	: 500	:	:	;	: :	:	:
		:					
	: 500		: 5 30 :				:
		: :	-				
			: 1 26				:
	: 500	ı	:	1	:	i	:
		:					-
	: 6300		: 211				:
	: 6300		:				:
		· :	:	:			:
381	:	: VAL TURPIN	0 82	50:	: :	:	:
	: 500		:				:
		: DSO LE MONT ST WILME					-
	:10420		: 0 28 :				:
		:					
396	:	: MONT ST WILME	0 84	40:	: :	:	:
	: 500		:				:
397		: MONT ST WILME	: : 0 72				:
	:10040		. 0 /2				
		:	:				
398	:	: MONT ST WILME	0 54	30:	: :	:	:
	: 4460		:				:
		. COMP. NY COURT					
409	200		: 4 43 :				:
		:	:			 	:

5. Dans les 2 cas vous pouvez visualiser votre parcelle sur le *Plan du Périmètre proposé* :

- Identifiez la commune sous teinte rouge (la limite de territoire figure sous teinte violet) :



- Ensuite, identifiez le lieudit figurant sous teinte noire, puis le numéro de parcelle :



Remarque importante : les parcelles exclues se situent dans les zones sous teinte jaune ou sur l'extérieur du périmètre global figurant sous teinte grise.